

13e ASSEMBLEE GENERALE (EXTRAORDINAIRE)

GENEVE, SUISSE - AVRIL 1977

Résolution No 433

Il est décidé à l'unanimité: "que les Statuts tels qu'ils ont été révisés par la 13e Assemblée générale (extraordinaire) réunie à Geneve (Suisse), du 19 au 21 avril 1977, sont adoptés".